

(réf:0335)

## Initiation à la structuration d'un CPOM : enjeux stratégiques, méthodologie de conduite de projet, ingénierie financière, communication et négociation.

La loi du 2/2/2002, l'ordonnance du 1/12/2005, la loi HPST permettent la pluriannualité pour plusieurs établissements et services médico-sociaux relevant d'un ou plusieurs tarifificateurs. L'ARS rendra obligatoires les CPOM pour les organismes dépassant un certain seuil (décret non publié à ce jour). Les conseils départementaux incitent aussi dans certains départements à la contractualisation pluriannuelle dans ses champs de compétences.

Le CPOM ne saurait se réduire à la seule logique budgétaire et comptable. La pluriannualité reconfigure l'ensemble de la gouvernance et la dirigeance de l'association gestionnaire et de ses établissements et services. Cette réorganisation interroge aussi les relations avec les autorités tarifaires et les partenaires, la stratégie, le positionnement territorial, l'offre de service et les projets, la GPEC, l'ingénierie financière, l'adhésion du personnel, la communication, l'identité et l'image... Concevoir un CPOM requiert la mise en relation de ces principaux paramètres, l'appréhension des risques et des opportunités, l'engagement et l'accompagnement des acteurs dans une innovation construite.

### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

### Public :

- Responsables associatifs, directeurs et membres de l'équipe de direction des sièges sociaux, des établissements et services du secteur social, sanitaire et médico-social.
- Comptables en binôme avec leur directeur

### Objectifs :

- Découvrir les principes essentiels du CPOM
- Initier responsables associatifs, cadres et comptables à une méthodologie globale pour structurer un CPOM ou sa reconduction
- Identifier les éléments clés et risques pour élaborer le CPOM à partir de plusieurs entrées articulées : enjeux stratégiques, méthodologie d'expertise et de conduite de projet, ingénierie financière, communication et négociation.

### Contenu :

Jour 1 : enjeux stratégiques, diagnostic et méthodologie de projet

- Contexte réglementaire : plan régional de santé, déclinaisons territoriales, PRIAC.
- Le projet
- Analyse de l'existant : forces et faiblesses en présence
- Le public : population et territoire
- L'offre de service interne et l'environnement
- Les évolutions internes et externes
- Les nouveaux besoins et innovations possibles
- Le phasage des étapes et les priorités
- Identification des points stratégiques de négociation (en lien avec le diagnostic financier)
- Les enjeux d'un pilotage pluriannuel des objectifs (management du changement et dirigeance associative)

Jour 2 : ingénierie financière

- La répartition optimum des moyens limités (enveloppe globale) au service d'un projet commun.
- Elaboration de la base zéro.
- Les choix stratégiques relatifs aux moyens financiers (identification des éléments clés de négociation)
- Les outils prévisionnels de gestion : projeter les évolutions de la masse salariale
- L'élaboration des plans pluriannuels d'investissement (effet Noria, règles de recrutement, GPEC, l'élaboration des plans pluriannuels d'investissement)
- Premiers pas vers l'EPRD

Jour 3 : communication et négociation

- La communication interne de l'association (établissements et services) : conduite du changement
- Outils, méthodes pour réfléchir, formuler une image authentique et une stratégie de communication conforme au projet de l'organisation.
- Les définitions : image réelle, souhaitée, perçue,
- Les objectifs : donner confiance, rassurer, se faire aimer,
- Les caractéristiques : une image juste, positive, durable et originale
- La stratégie : finalité, valeurs, compétences et points forts de l'association (établissements et services), messages stratégiques.

### Durée :

3 jours - nous contacter, selon projet



---

### Intervenants :

Consultante et formatrice CAFDEISIS en conduite de projet, CPOM  
Formateur CAFDEISIS, CAFERUIS à l'IRTS et consultant en gestion financière.  
Enseignant en Communication, formateur CAFDEISIS, consultant en entreprise.

### Prix :

Nous consulter

### Contact :

Christophe WERTHEIMER  
IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON  
Téléphone: 03 81 41 61 19 - Courriel : christophe.wertheimer@irts-fc.fr

